Deuxième Année.— Numéro 358. CINQ CENTIMES *Mercredi 23 Décembre 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

M. BASLY

L'attitude aggressive que M. Basly a cru devoir prendre contre le parti socialiste, ne date pas d'hier. On se souvient que le député de Lens quelque temps après s'être séparé de ses collègues socialistes de la Chambre — constitués en groupe distinct — a recherché toutes les occasions de se détacher de ses plus vieux amis du Nord et du Pas-de-Calais. Les attaques violentes qu'il a dirigées contre ce journal même, après les élections municipales et la publication, — sous sa direction et par nos soins, — de l'*Eclaireur de Lens*, sont encore présentes à la mémoire de tous ceux qu'intéressent les plus petits détails de la politique dans notre région. La presse opportuniste et réactionnaire de Lille, de Paris et du Pas-de-Calais mena d'ailleurs assez grand tapage autour des anathèmes que nous lança alors M. Basly pour que nous n'ayons pas besoin d'insister sur cette histoire d'hier.

Nous laissâmes dire et faire le député de Lens : notre étonnement, notre rancœur ne se traduisirent par aucune dureté; nul reproche ne tomba de notre plume devant l'étrange évolution qui nous était donné de constater. Il n'entre pas dans nos habitudes d'ailleurs de sonder les mystères du cœur humain et celui de M. Basly se montrait avec tant de replis !..

Les choses étaient restées en l'état. Nous n'avions *rien* refusé au député de Lens; nous avions *tout* re usé à nos amis, — ses électeurs, — qui, plus susceptibles que nous, avaient sévèrement — trop sévèrement — jugé son attitude nouvelle; nous espérions que M. Basly, par un de ces retours dont sa nature aussi généreuse que versatile est coutumière reconnaîtrait son erreur, rendrait justice au parti contre lequel, si tôt, il s'était élevé, après l'avoir coudoyé, fréquenté, pénétré, au point de se confondre avec lui : nous avons été dupes de nos propres illusions !

Dimanche dernier, à Tourcoing, M. Basly a prononcé, sous la présidence de M. Dron, un discours que nous ne connaissons que par les comptes-rendus qui en ont été publiés *mais où on chercherait vainement*, paraît-il, le langage de l'homme qui, il y a quatre ans, appelait la révolution [illegible] vres charbonniers du Pas-de-Calais, ses frères, écrasés sous le poids des coffres-forts des Compagnies minières, après avoir été traqués par la police, surveillés, baïonnettés au canon, comme des malfaiteurs, par l'armée, poursuivis et condamnés par la magistrature.

M. Basly n'a pu oublier ces événements qui, si profondément, remuèrent toute la France ouvrière et socialiste. Comment se fait-il qu'il se retourne maintenant avec tant d'exagération et de virulence dans la critique contre ceux qui depuis l'extrême midi, rependirent à son appel en faveur des victimes dont il s'était fait l'éloquent et infatigable défenseur ?

Pas plus qu'il y a six mois, nous ne comprenons l'attitude du député de Lens. Nous la comprenons moins peut-être, car nous voyons M. Basly se solidariser ouvertement avec des hommes qui n'ont jamais rien négligé pour ne réguer à l'arrière-plan les plus modestes revendications des travailleurs, et M. Dron est de ces hommes, quelque exhubérant que soit l'enthousiasme qu'il affiche pour la politique de M. Bourgeois.

Que si M. Basly a voulu nous provoquer en venant, à Tourcoing, jeter à nos clos les mérites et les bienfaits de la politique opportuniste, charger et noircir le collectivisme sans que celui-ci ait le droit de se défendre, — M. Basly a fait un voyage inutile.

Pas plus aujourd'hui qu'hier nous ne nous arrêterons à ses incartades et ses attaques. Mais, à défaut de nos récriminations, il aura les éloges de la presse opportuno-cléricale. Est-ce assez pour la conscience d'un député ouvrier ?

Aux électeurs de M. Basly, il appartient d'apprécier.

G. SIAUVE-EVAUSY.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Paris, 21 décembre.

Dans le canton de Méru (Oise)

M. Lefebvre, radical, est élu, en remplacement de M. le docteur Gey, radical, décédé.

Dans le canton de Luz (Hautes Pyrénées)

M. Dréne, républicain, est élu, en remplacement de M. Bailly, républicain, démissionnaire.

Dans le canton de Marcigny (Saône et Loire)

M. Thomas, républicain, est élu, en remplacement de M. Bailly, républicain, démissionnaire.

UN NAVIRE DÉSEMPARÉ

Brest, 20 décembre.

Plusieurs capitaines de bâtiments de commerce déclarent avoir vu aux environs de l'île d'Ouessant un steamer abandonné par l'équipage et désemparé ; on suppose que c'est le *Douro*, qui allait d'Anvers à Lisbonne. Les courtiers d'assurances auraient reçu la même nouvelle. La préfecture maritime n'a encore aucun renseignement à ce sujet.

LES SOUSCRIPTEURS DE LA VERRERIE OUVRIÈRE

Paris, 21 décembre.

Hier, une foule nombreuse d'ouvriers et de socialistes assistaient, salle du Commerce, au tirage des lots offerts en souvenir aux souscripteurs des tickets de la Verrerie ouvrière.

Les scrutateurs avaient été nommés par l'assemblée pour vérifier l'inscription des numéros gagnants sur les listes, dont un exemplaire avait été remis à chaque assistant.

Tout s'est passé dans le plus grand calme. Un citoyen faisait manœuvrer l'appareil ; un autre, placé dans la salle au premier rang, annonçait le numéro, que le président répétait à voix haute.

Les tickets non placés ne participent pas au tirage.

De 10 heures du matin à 6 heures du soir, il a été tiré mille numéros.

De temps à autre, un scrutateur nouveau venait remplacer un de ceux en fonctions.

Il reste encore 233 lots à répartir.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 21 décembre.

Le bruit court au ministère de la guerre que le comte de Montebello accepterait de remplacer M. de Courcel comme ambassadeur à Londres, et que, pour l'ambassade française à Pétersbourg notre chancellerie a pressenti le gouvernement russe sur le choix du général de Boisdeffre, qui est, on le sait *persona grata* auprès du tsar.

Si cette nomination était arrêtée, ce serait assurément, le général de France, commandant le 1er corps d'armée, qui succéderait au général de Boisdeffre dans le poste de chef d'état-major général.

Il y a, toutefois, une autre candidature secrètement appuyée par le gouverneur Saussier : celle du général Renouard, ancien collaborateur, fort distingué, du général de Boisdeffre, et déjà *familiarisé avec les différents services de l'état-major.*

LE PETIT MARTYR DE LA RUE VANNEAU

Paris, 21 décembre.

L'instruction de cette sensationnelle affaire est aujourd'hui à peu près complètement terminée.

Avant de délivrer le permis d'inhumer, M. Espinas n'attend que les aquarelles que M. Devy doit faire soient achevées. M. Devy s'est rendu ce matin à la morgue et a commencé, à neuf heures, le travail dont il a été chargé. Ces aquarelles, au nombre de six exemplaires, destinées à être montrées aux jurés, rendront avec plus de netteté le caractère des blessures que la photographie ne rend qu'imparfaitement.

M. Espinas a entendu ce matin les trois inculpés. La responsabilité de la veuve Grégo ressemblerait un peu atténuée : on entendra les inculpés contradictoirement pour mieux déterminer la part de responsabilité qu'il faut attribuer à cette dernière.

TROIS MISÉRABLES

Montauban, 21 décembre.

Le 15 août dernier, un vieillard de soixante-douze ans, du nom de Cassan, habitant Moissac, [illegible] attiré dans un guet-apens amoureux où il fut dépouillé.

Son cadavre était ensuite jeté dans le canal.

Les assassins, au nombre de trois, passaient hier en cour d'assises. Après des débats sensationnels, ils ont été condamnés : le premier Bonnal, aux travaux forcés à perpétuité ; les autres, Laval, à huit ans, et Marie Soubillon à cinq ans de la même peine.

ÉTRANGER

UN DRAME ETRANGE

Gand, 21 décembre.

Ces jours-ci, une habitante de Melle près de Gand se trouvait seule chez elle avec son fils âgé de 12 ans. Tout à coup on frappa à la porte. L'enfant ouvrit, et un homme à la face noircie, se jeta sur la femme lui demandant où se trouvait son argent.

La malheureuse épouvantée indique la cave. Le bandit s'y rendit. Mais pendant qu'il s'y trouvait, la mère donna à son fils le revolver de son père et lui dit de tirer sur l'individu au moment où il reviendrait de la cave. L'enfant se prépara et tira dès que l'audacieux bandit reapparut. Celui-ci a été tué raide.

L'émotion est grande dans le village.

TREMBLEMENT DE TERRE

Tanger, 21 décembre.

Des secousses de tremblement de terre très violentes ont été ressenties à Larraiche, Mequinez, Cherada et Fez.

Dans cette dernière ville, plusieurs maisons du quartier juif ont été détruites. La population, terrorisée, s'est enfuie dans la campagne.

Des secousses se sont produites, au moment de la prière, dans la grande mosquée; les fidèles se sont enfuis en invoquant Allah et Mahomet à leurs secours.

RENCONTRE DE TRAINS

Bruxelles, 21 décembre.

Une rencontre de trains a eu lieu hier en gare d'Esquelinnes, entre deux trains de marchandises, par suite de l'encombrement des neiges.

Les dégâts sont très importants.

On ne signale heureusement pas d'accident de personnes.

AU PARLEMENT AUTRICHIEN

Vienne 21 Décembre.

Le Reichsraff a eu samedi dernier une séance très agitée. Le citoyen Pernestorfer, le seul député socialiste que compte le Parlement autrichien a prononcé un magistral discours à propos de la *discussion générale* du budget, malgré l'opposition systématique du président et les hurlements de la *majorité. Les députés* indépendants ont fait une ovation enthousiaste au citoyen Pernestorfer.

LE PROCES DE BARCELONE

Barcelone, 21 décembre.

Le Conseil de guerre a condamné à mort huit personnes impliquées dans le procès dit des anarchistes. Ce sont les nommés : Ascheri, Molas, Nogues, Vilas, Pons, Vilella, Sunc, et Mas.

Ascheri et Pons sont d'origine française. L'avocat Corominas est compris parmi les condamnés au bagne, bien que l'accusation ait réclamé pour lui la peine de mort.

LA LIBERTÉ EN RUSSIE

Moscou, 24 décembre.

« L'agitation parmi les étudiants de Moscou semble prendre des proportions considérables. La ville vient d'être déclarée en état de siège.

» Il y a quelques jours, un grand nombre d'étudiants ont fait une violente manifestation et ont attaqué les sentinelles placées dans les rues.

» De nombreuses arrestations ont eu lieu et quatre perturbateurs ont été déférés au conseil de guerre. Un d'eux a été *condamné à mort*; les autres *à douze ans de travaux forcés.* »

C'est beau l'autocratie !

LE GACHIS

Tous les ans, après la discussion des divers budgets il y aurait un curieux travail de compilation à faire : il consisterait à réunir les critiques produites par les membres de la Chambre appartenant à toutes les nuances de l'opinion, sur le fonctionnement de nos divers services administratifs et l'état général de notre situation économique.

Le jugement dit pessimiste, que les socialistes sont appelés parfois à formuler sur les services apparaîtrait singulièrement optimiste, rapproché des faits révélés et des abus dénoncés, aussi bien par les députés de droite que par les représentants de gauche.

C'est ainsi que, malgré la hâte avec laquelle le budget de la guerre a été expédié, des orateurs d'opinions opposées, tels que M. Souhet et M. Demarçay, ont fait ressortir : le premier, le gaspillage effroyable de l'argent des contribuables, lit éralement dilapidé dans des pratiques d'adjudications au moins étranges ; le second, appuyé par M. Georges Leygues, ancien ministre de l'intérieur, nous a montré en quel état d'infériorité se trouve notre cavalerie, par suite de la faiblesse numérique des effectifs de chevaux de guerre dont disposerait l'autorité en cas de mobilisation.

Si les critiques apportées à la tribune étaient partées de notre côté, on n'aurait pas manqué de les attribuer à un parti pris de dénigrement systématique et d'invoquer contre elles notre incompétence. Cependant, quand il s'agit des anomalies que présentent les prix de l'avoine fournie à notre cavalerie, un simple « pékin » peut observer, autant qu'un militaire, les différences saisissantes relevées par M. Souhet. Ainsi, dans certains pays, l'avoine a été soumissionnée à 25 fr. [illegible] prix supérieur à celui du blé !

Le rapporteur a prétendu que dans ce chiffre de 25 francs étaient compris divers frais de manutention et de transport et que, d'ailleurs, on observait des différences notables de région à région. Mais dans le 1er corps, par exemple, notre cavalerie est répartie sur une même région et le prix de l'adjudication contient toutes ces mêmes frais supplémentaires invoqués par le rapporteur. Un écart de quelques centimes se justifierait à la rigueur. Mais comment expliquer des écarts comme ceux-ci : à Maubeuge et à Bouchain on paie l'avoine 25 fr. les 100 kilos ; à Saint-Omer 17 fr. 75 seulement soit un écart de plus de 40 pour cent.

Si on compare les prix de région à région, l'écart n'est pas moins grand et il est impossible tant donné les tarifs de transports actuels, de faire intervenir cet élément de valeur pour expliquer une échelle de prix aussi divergente. C'est ainsi que, tandis que dans le 10e corps, le prix moyen de l'avoine pour toute la région est de 16 fr. 87 le quintal, dans la région occupée par le 1er corps, il s'élève à 22 fr. 16 — soit un prix supérieur de plus de 30 0/0.

Evidemment, il y a là des anomalies derrière lesquelles se dissimulent des gaspillages d'argent effroyables, puisqu'elles se traduisent en somme par des dépenses supplémentaires considérables. Il n'y a donc pas de compétence qui tienne : les chiffres sont là. Interrogez n'importe quel paysan sur ce point, il vous répondra que ces différences de prix sont inexplicables et que des adjudications qui donnent lieu à des résultats aussi dissemblables doivent être faites dans des conditions singulières. Et il ne lui sera pas difficile de comprendre également pourquoi on lui demande tous les ans des sacrifices plus importants ; il faut bien payer ces différences de prix et ce sont les deniers des contribuables qui y font face, sans aucun profit pour la défense nationale.

De même, les remarques faites par M. Demarçay sur l'infériorité de nos effectifs de chevaux de guerre peuvent être comprises de n'importe qui. Après des années de charges écrasantes imposées par l'administration militaire à ce pays, il se trouve qu'il est aussi avancé après qu'avant et qu'un des principaux éléments de sa défense lui fait entièrement défaut, malgré les centaines de millions dépensés. Dans une discussion précédente, un orateur du centre indiquait qu'il nous manquerait, en cas de mobilisation, 100,000 chevaux, pour monter les hommes que la réserve verserait dans les régiments actifs de cavalerie ou d'artillerie.

Là-dessus, M. Méline conteste et réduit ce déficit à trente mille. Admettons le chiffre donné par le président du Conseil. N'est-il pas navrant de constater, après tous les sacrifices généreusement consentis par le pays pour assurer l'intégrité du territoire et porter au maximum la valeur de notre armée, que 30,000 cavaliers au moins seraient immobilisés en cas de guerre, du fait de l'insuffisance de nos effectifs de chevaux ?

Je le répète, ces faits ont été révélés, non par des socialistes, — on aurait crié à l'exagération et au dénigrement — mais par des députés du centre comme M. Demarçay qu'on n'a jamais vus dans les rangs de l'opposition et dont les bulletins de vote ont été favorables à tous les ministères quels qu'ils fussent. Après M. Demarçay, c'est un ancien ministre de l'intérieur, M. Georges Leygues, qui, en réponse au couplet patriotique entonné par le général Billot, est venu corroborer de son témoignage et des déclarations d'hommes faisant autorité dans la matière les plaintes du premier.

De sorte que notre défense militaire, tout comme notre défense maritime, est en proie à la même imprévoyance, atteinte de la même irrémédiable faiblesse, provoquée par le gaspillage des uns et l'incurie, le désordre de tous.

Et ce désordre est partout. La même anarchie triomphe dans tous les services. Tous les budgets ont donné lieu à des critiques identiques, faites par les députés d'opinions diverses, révélant un étant de choses général.

Ah ! si l'on réunissait l'ensemble de ces plaintes et de ces critiques, on verrait quel effrayant tableau de notre désorganisation administrative, politique et sociale, a été tracé par les partisans même du régime anarchique que nous subissons et combien il serait infiniment plus sombre que celui tracé par les socialistes !

Gustave ROUANET,
Député de la Seine.

REVUE DE LA PRESSE

LES EXPLOITEURS DU SOL

Sous ce titre notre ami Viviani répond dans la *Petite République* aux articles venimeux que la circulaire des députés socialistes, publiée hier en tête de ce journal, a suscités dans la presse opportuno-clericale.

Il fallait s'y attendre. La circulaire adressée par les députés socialistes aux paysans avait à peine paru qu'elle concentrait contre nous toutes les colères. Seulement, pour manifester leur irritation, nos adversaires devraient montrer plus de finesse. Ils reproduisent partie de l'adresse que lira demain la démocratie paysanne.

Ils la commentent en de longs articles cent fois écrits et naturellement un peu moins souvent lus. Ils protestent contre le parti socialiste et sa prétention, après avoir conquis les grandes villes, de parler aux travailleurs des champs. Il serait illogique. Mais alors pourquoi vous en tant préoccuper ? Pourquoi ces éclats et cette colère ? Pourquoi si mal jouer le dédain ? C'est entendu. On nous l'a dit souvent. Le bon sens de Jacques Bonhomme fera brutalement justice de nos chimères. Alors ? Ayez sans crainte et digérez en paix !

Après avoir établi par les faits que les socialistes se sont toujours préoccupés d'améliorer la situation malheureuse des agriculteurs, le sympathique député de Paris, termine ainsi :

Nous allons continuer plus active la propagande dans les campagnes et ne pas leur laisser le soin de falsifier nos doctrines et de tronquer nos théories. Nous savons bien d'où vient leur peine. C'était si commode, d'aller une fois l'an, rendre visite aux paysans, et puis de leur raconter les efforts imaginaires tentés pour eux par les classes dirigeantes.

Nous continuerons à leur aller dire le néant des réformes promises et le mensonge des programmes en leur montrant le vide du projet sur le renouvellement de la Banque de France où l'on autorise les syndicats agricoles à emprunter à la Banque — c'est-à-dire à faire ce qu'ont fait jusqu'ici les syndicats agricoles, à la condition qu'ils fussent riches et composés de notables propriétaires. Nous leur rappellerons l'attitude de M. Méline, sur la question des sucres, ne faisant pas un effort pour exiger le rapport, refusant la discussion, permettant à la spéculation d'appauvrir et de ruiner les cultivateurs...

Nous comprenons sans peine que ces rectifications et ces renseignements apportés aux paysans — ne plaisent pas à ceux qui ne vivent que de l'exploitation politique des campagnes. Ils déplairont bien plus encore à ceux qui vivent de leur exploitation sociale. Nous le regrettons infiniment — mais la duperie et l'oppression ont déjà trop duré.

***

LA RÉPUBLIQUE SACRIFIÉE

Dans la *Dépêche* de Toulouse, Camille Pelletan passe en revue l'œuvre de la Chambre durant la session qui vient de se clore. Après avoir constaté la prépondérance, chaque jour plus grande, des cléricaux dans les conseils du Gouvernement, il écrit, au sujet de la marine :

En ce qui concerne la marine, il semblait que, sur ce point, les républicains de toutes nuances fussent unanimes. Tous les rapports faits aux Chambres s'accordaient sur la dénonciation de ces routines, de ces abus, de leurs navrantes et périlleuses conséquences. Les hommes les plus modérés, comme MM. Lamy et Deschanel, tenaient sur ce point le langage le plus énergique. Les commissions du budget n'avaient, on peut le dire, jamais varié.

Eh bien ! après de courtes tentatives de réforme, la réaction est revenue dans la personne de l'amiral Besnard. Sous son nom, la vieille amirauté prend sa revanche. Elle défait tout ce qu'on avait tenté de faire ; elle poursuit de sa rancune tous ceux qui s'étaient associés à l'œuvre de réforme. La majorité le tolère : c'est en son nom que M. Besnard administre. La majorité est donc étroitement solidaire de cette œuvre de recul et de persécution.

Il y a mieux : elle a autorisé, par un vote formel, M. Besnard à violer la loi et à dépenser les crédits qui lui ont été formellement refusés. Elle trouve bon que le ministre de la marine se moque des volontés de la Chambre. Elle encourage l'oligarchie de la flotte à se placer au-dessus des pouvoirs publics.

C'est une véritable trahison envers la Défense nationale.

Et Pelletan poursuit en affirmant que la majorité n'a plus rien de républicain.

Je défie qu'on me montre une question sur laquelle elle n'a pas renié toutes les idées de la démocratie. Je vous défie qu'on la montre encore attachée à un seul débris de l'œuvre, pourtant dérisoirement timide et restreinte, que le parti opportuniste avait semblé s'assigner au début.

Telle était la conséquence fatale de l'alliance conclue avec la droite. On comprend que les anciens monarchistes restent désespérément attachés à cette alliance et manifestent un zèle ministériel illimité. Jusqu'ici, leurs personnes sont restées exclues du pouvoir, mais leurs idées y dominent sans partage. On convient qu'il reste bien peu de chose à faire pour réaliser la mémorable parole prononcée par M. Méline, le jour où il a appelé les d'Orléans « la famille régnante ».

***

POLITESSE RÉACTIONNAIRE

Il ne se passe presque pas de jour que la presse opportuno cléricale nous accuse de « grossièreté ». Demandez aux talons rouges de la *Dépêche*, notamment ! Mais voilà que nous avons trouvé un Maître, M. Paul de Cassagnac lui même qui, sous le titre *République de Satan* la publie dans l'*Autorité* une lettre au garde des Sceaux, à propos de la distribution de certains prospectus. Degustez ce morceau :

Et c'est à vous, ministre de la justice, c'est à votre procureur général, c'est à vos juges, c'est à vous tous, impassibles en face des porcheries de multiple espèce, que nous nous en prendrons directement, si vous persistez à ne pas marcher et à vous faire les complices et les associés complaisants des ignominies sans nombre dont votre gouvernement a hérissé le développement, pour mieux fonder votre République et la rendre plus durable, par la corruption uniforme des yeux, des oreilles, de l'âme et du corps.

Car nous ne supporterons pas qu'après nous avoir déjà donné une république de proscripteurs et de voleurs, vous nous imposiez encore, par dessus le marché, une république de salauds !

Si un journal socialiste se permettait de parler ainsi à un simple commissaire de police son affaire serait vite réglée. Mais gageons qu'on applaudira M. de Cassagnac et que la *Dépêche* ne lui refusera pas un brevet d'urbanité et de parfaite éducation !

***

MOIS DE LA FIN

Deux avocats plaident.

— Et la preuve que les mœurs de cet homme sont allés dans le pire de mon client c'est qu'on y a trouvé des bouses de vache.

— En avez-vous les preuves en mains ?

Entre amis :

— Et ce pauvre Gaspard, que devient il ?

— Il est devenu aveugle.

— Le pauvre diable ! il ne lui manquait que ça, avec une femme comme la sienne !

Bref ! laisse donc. Le droit lui est au moins acquis de fermer les yeux sur bien des choses ?

Chanson de la Semaine

OHÉ !

I

Pas un d' nous n'a la mémoire
D'avoir mangé tout son soûl ;
Y'a rien de rien dans l'armoire
Et nous n'avons pas le sou.
Not' carcasse est transparente,
Nous somm's secs comm' du sapin,
Vous auf's qu'avez de la rente,
Ohé ! nous voulons du pain.

II

Vlà l'hiver ! Gares aux pauv's pantes !
En ce temps de jours maudits,
On grelot' dans les soupentes,
On frissonn' dans les taudis.
L'eau suinte à travers le plâtre,
On est bleu d' froid, nom de Dieu !
Et rien ne flambe dans l'âtre.
Ohé ! nous voulons du feu.

III

En dépit d' sa rude écorce,
Notre corps s'est affaibli.
Et dans nos veines, sans force,
Coule un sang pauvre et pâli.
Mangés vivants par les fièvres,
Nous nous débattons en vain,
Une soif ardente aux lèvres.
Ohé ! nous voulons du vin.

IV

Quand près d' nous passe un' jeun' femme
Rich'ment mise et sentant bon,
Un' passion sauvage enflamme
Notre cœur de vagabond.
Comm' les heureux de la vie,
N' l'aurons-nous pas à not' tour
Celé, femm' qui fait notre envie ?
Ohé ! nous voulons d' l'amour.

Jacques GUEUX.

CHRONIQUE

PETITS ET GRANDS MARTYRS

L'émotion est considérable dans toute la France à la lecture des souffrances endurées par le petit martyr de la rue Vaneau. La mort survenue après l'abandon fut une délivrance pour le malheureux enfant. Contre les brutes féroces qui l'ont piqué avec le couteau, brûlé avec le tisonnier rougi et battu à coups de canne jusqu'à lui briser l'os de la jambe, l'indignation publique a été unanime et violente. On a tenté d'arracher aux agents la mégère pour l'écharper, et les deux misérables livrés, à la foule, n'auraient pas attendu longtemps le châtiment.

L'enfant de la rue Vaneau a accaparé toute l'attention et c'est à peine si l'on a retenu le nom de ce pauvre cavalier nommé Duquesnoy, qui, à peine arrivé au corps à Cambrai, fut pris en grippe par des camarades et torturé comme le fut la petite victime du couple Grégoire. Ce cuirassier succomba aux mauvais traitements dont avait été l'objet. Entre autres facéties, ses camarades le contraignirent à monter la garde, par une nuit glaciale, ayant pour tout vêtement sa cuirasse. Ah ! ils ont bien ri les joyeux « coulbardes ». Quand l'homme a été emporté à l'hôpital, puis au cimetière, leur hilarité a peut-être diminué. Beaucoup ont dû regretter la sauvagerie dont ils avaient fait montre. Puis l'on s'est dit avec raison que le cuirassier Duquesnoy avait sans doute une faible constitution qu'il n'avait pas eu de chance et l'on a oublié cette brimade un peu forte jusqu'à la prochaine arrivée de nouveaux bleus que l'on soumettra à de semblables violences.

A côté des petits martyrs, comme l'innocent dont la justice va punir les bourreaux, il y a les grands martyrs, les hommes victimes d'autres hommes, comme le cuirassier Duquesnoy, et pour ceux là la pitié et l'indignation publiques sont légitimes.

***

Il est même nécessaire de s'apitoyer davantage sur les hommes martyrs, sur les pauvres bleus, victimes du régiment, sans pouvoir opposer plus de résistance que l'enfant dont la justice aujourd'hui constate les plaies atroces.

Une consolation, consolante pour l'humanité, du directeur des Enfants Assistés, étant qu'il est fort rare de trouver des traces de coups et de sévices sur les pauvres petits abandonnés qu'il assiste. Cette consolation, il est également certain que bien des voisins n'auraient pas l'indignation tardive des locataires de la rue du Dessous-des-Berges, et que les parents cruels, sont contenus par la crainte du commissaire de police que les témoins de leurs brutalités, dans la plupart des cas, ne manqueraient pas d'avertir.

Au régiment, qui donc oserait porter plainte ? Qui donc prendrait sur lui d'avertir le chef que dans telle escouade, on martyrise le cavalier Chose ou le fusilier Machin ? Ah ! il sera bien reçu le malavisé compatissant ! Le chef, après l'avoir gratifié des épithètes d'ânouille et de tourte, que le notaire réserviste des Nouvelles ne pourrait supporter, lui demanderait de quoi il se mêle. Il enverrait au bloc pour lui apprendre à déranger ses supérieurs pour des bêtises, et, de sa rentrée à la chambrée, l'imprudent, serait exposé à subir le même traitement, comme mouchard que le camarade dont il aurait eu pitié.

***

Les brimades sont une des tares de l'armée, tare héréditaire. L'homme, naturellement méchant, prêt à abuser de sa force égoïste, se venge sur le plus faible, sur le nouveau, sur l'être désarmé et désorienté qui lui tombe entre les pattes, des ennuis de la garnison, des misères du métier, des rudesses des supérieurs. Le bleu victime d'une brimade est un dérivatif. On lui fait supporter ce qu'on a déjà souffert des camarades et rembourser les punitions, les insolences, les brutalités des chefs.

La douleur rendue devient plaisir. Le soldat qui fut maltraité autrefois oublie ses anciennes souffrances en faisant subir au nouveau ce qui a jadis à son arrivée, au corps si péniblement enduré. On a peu de distractions à la caserne. Taper sur un compagnon, l'embêter, lui faire mille niches, cela fait passer quelques heures et procure un peu de bon sang. Il y a toujours, dans une réunion de troupiers, une forte tête qui décide des supplices et commande les mauvais traitements. Les autres hommes, en cercle stupide, regardent et applaudissent. Ainsi, dans les factoreries à esclaves, les nègres prennent plaisir à suivre le bâton du commandeur s'abattant sur les épaules de celui d'entre eux qui s'est attiré son animosité, ou dont simplement il entend faire un jouet, un passe-temps.

Les officiers encouragent tacitement les brimades. Ils ont passé par là ! Et puis ces mauvaises plaisanteries forment le caractère disent-ils. A l'Ecole Saint-Cyr, la brimade des melons ou nouveaux est une tradition contre laquelle rien ne saurait prévaloir. On ne se plaint pas. On subit avec résignation les insupportables acrobaties des anciens, en regardant le calendrier : on suppute les jours et l'on se dit que l'ah qui vient on rendra aux autres ce qu'on a reçu. On cessera de compter parmi les martyrisés, on passera bourreau de l'ancienneté.

Ainsi d'un bout de l'armée à l'autre, du général au colonel et du lieutenant aux sous offs, de ceux ci aux simples soldats, se transmet l'habitude de la souffrance supportée et repassée aux voisins. Etonnez-vous après cela que les hommes se montrent si impitoyables pour les recrues ! Ils ne font que suivre les traditions de leurs supérieurs.

Le cas du cavalier Duquesnoy est sans doute exceptionnel. On meurt rarement d'une brimade. Les cuirassiers de Cambrai se sont amusés un peu trop lourdement, voilà tout. Une autre fois, on veillera à ce que le martyre n'entraîne pas la mort.